

CONSEIL MUNICIPAL

31 MARS 2016

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau, Désiles, Coignard, Gervais, Rapicault, MM. Ledru, Lecomte, Buon, Cadaouen-Renou, Clément, Esnault, Faucher.

Absent excusé : M AIM procuration M. Faucher

1. Subventions

Le conseil après en avoir délibéré adopte les subventions suivantes pour les associations

Subventions	2016
OCCE Coopérative scolaire de Soultré	700
Amicale des écoles du SIVOS	300
Foyer socio éducatif collège Bouloire	210
Foyer socio éducatif collège Connerré	70
Ass générations mouvement Soultré	300
Société locale des Anciens combattants Soultré	130
Société Musicale du Breil	100
Comice Agricole Cantonal	100
Amicale sapeurs pompiers le Breil	100
Amicale sapeurs pompiers Montfort	50
US Breilloise	160
Ass JAMG: athlétisme Montfort:	30
Ass Les petits pieds –	150
ASSOC ANC AFN du Breil	20
Modern jazz Connerré	40
CIDFF	50
ASS Sarth72	50
MJC Handball	40
Club Tennis de Connerré	70
UNSS collège Bouloire	30
TOTAL	2700

2. Fiscalité locale

Après en avoir délibéré le conseil Municipal décide d'augmenter les impôts de 1%
Pour un produit attendu de 174 145€

Taxes	Bases prévisionnelles 2016	Taux + 1%	produit + 1%
TH	516 600	19.97	103 165
FB	365 300	10.66	38 941
FNB	55 100	32.25	17 770
CFE	70 500	20.24	14 269
			174 145

3. Compte administratif 2015

Sous la présidence de M. Stéphane LEDRU, ADJOINT, chargé de la préparation des documents budgétaires, le conseil Municipal examine le compte administratif 2015 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses 364 628.72 € Recettes 510 701.31 €
Résultat de l'exercice : 146 072.59 €

Investissement

Dépenses 131 525.96 € Recettes 248 837.02 €
Restes à réaliser : 0 €
Résultats de l'exercice: + 117 311.06€

Résultats de clôture:

Investissement : - 11 114.43 €
Fonctionnement: + 242 830.28 €

Résultat global: + 231 715.85 €

Hors de la présence de M Fouché, Président, le conseil Municipal se prononce sur le compte administratif

Vote : Adopté à l'unanimité

4. Affectation du résultat

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2015,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015,
Constatant que le compte administratif présente un résultat de fonctionnement de :

- Au titre des exercices antérieurs : 96 757.69€
- Au titre de l'exercice arrêté 146 072.49 €
- Soit un résultat à affecter : 242 830.28 €

Besoin de financement de la section d'investissement :

Solde d'exécution de la section d'investissement hors restes à réaliser : - 11 114.43

Solde des restes à réaliser en investissement : 0

Affectation obligatoire : Besoin à couvrir : 11 114.43

Soit une affectation en réserve (compte 1068) : 11 114.43

Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002) 231 715.85

Vote : Adopté à l'unanimité

5. Compte de gestion

Le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le Receveur visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve.

Vote : Adopté à l'unanimité

6. Budget 2016

Après examen des propositions le conseil Municipal adopte le budget à l'unanimité qui s'équilibre en dépenses et recettes :

Section de fonctionnement : 705 140.85

Section d'investissement : 301 972.83

7. Compte rendu réunions

- Communauté de communes 21 mars :
 - CA 2015 + Budget ; Gendarmerie fin de la consultation : 9 réponses ;
 - Fusion : les élus ont assisté à une réunion au cours de laquelle il a été demandé que le projet soit exposé à tous les conseils municipaux.
 - Présence médicale : cette question sera revue au prochain conseil
 - Enchère épareuse : le CM autorise le Maire à faire une enchère de 1 603€
 - Barreau de Connerré : Suite au report du projet par le conseil Départemental une manifestation avec les élus et les habitants a été organisée sur le rond point de Connerré le 30 mars.

- Sivos
 - Vote du CA 2015 et Budget 2016. Les représentants de la commune ont demandé que les sommes dues par Surfonds soient inscrites dans leur totalité.
 - DCM : Le conseil Municipal décide de reverser au Sivos Soultré, Nuillé, Ardenay le fonds d'amorçage des TAP dans son intégralité au fur et à mesure de son encaissement par la commune. Unanimité.
 - Suite à la diminution des enfants au Sivos (la baisse du nombre des enfants se constate également au niveau du département) Les dérogations pour les inscriptions sur d'autres communes seront désormais refusées pour maintenir les effectifs des classes.

- Dué et Narais :
 - Vote du budget.
 - Maintien de la participation des communes. Soultré 1301€

8. Questions diverses

- La cabine téléphonique du bourg sera bientôt déposée
- Les demandes de subvention pour l'ADEME (audit énergétique) et DETR (menuiseries) ont été déposées.
- Fuite d'eau à la Calendrière
- Réunion lagune le 19 avril à 14 h
- Fin des plantations du parking par le lycée de Brette les Pins réalisée le 24 mars

Séance levée à 22 h 30